Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20260611-432026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 11 juin 2026

Date de convocation : 4 juin 2026
Date d'affichage : 4 juin 2026

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le onze juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Patrick COAT, Mme Véronique COZLER, M. Emmanuel DE ROECK, Mme Bérangère DELAVEAU, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, M. Dominique JACOB, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Aurélie LE CORRE, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme. Justine RICHARD Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL.

Secrétaire de séance : Stéphane FOURCHON

DELIBERATION 43/2026
LA GRANDE OURSE – ACQUISITION DE MATERIEL – DEVIS

Afin de poursuivre la transition LED des projecteurs de la scène et renouveler du matériel son devenu obsolète à La Grande Ourse, une consultation d'entreprises spécialisées a été lancée.

- AUDIOLITE a présenté une offre à 14 320.63 € TTC
- LA-BS a présenté une offre à 19 453.74 € TTC
- EXCEL AUDIO a présenté une offre à 10 735.20 € TTC

Il est rappelé qu'une enveloppe de 12 000 € est inscrite dans le BP 2026 pour les investissements relatifs au renouvellement du matériel de LGO.

La commission vie associative et culturelle réunie le 12 mai 2026 a étudié les devis et retenu l'offre d'EXCEL Audio pour un montant de 10 735.20 € TTC. Il a également été décidé de tester un kit de conversion permettant de transformer un projecteur existant en technologie LED sans remplacer tout l'appareil, pour un coût de 1 115 € TTC (ARPSCHUINO).

Entendu l'exposé de M. FOURCHON

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de retenir la société EXCEL AUDIO a présenté une offre à 10 735.20 € TTC

AUTORISE M. Le Maire à signer les documents afférents à ce dossier

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Stéphane FOURCHON